



## **APPEL A PROJETS POUR L'ECRITURE ET LA PRODUCTION D'UNE SERIE DE FORMATS COURTS**

**Janvier 2018**

Dans le cadre du contrat d'objectifs et de moyens qui lie ses deux chaînes à la Région Hauts de France, Wéo souhaite lancer deux appels à projets pour co-produire une série de formats courts. Ils concernent exclusivement les producteurs constitués en société commerciale. 3 éléments ont déclenché cette décision éditoriale :

- Ce format suscite de plus en plus d'intérêts des publics et permet de mettre en scène des histoires de proximité
- il est particulièrement adapté à une diffusion multi-supports
- Notre région accueille le festival Séries Manias du 27 avril au 5 mai et la chaîne souhaite accompagner cet événement important pour le territoire.

Aussi, STM, éditeur de Wéo lance deux appels à projets :

1/ co-production d'une série de formats courts dans le cadre de séries manias

2/ aide à l'écriture pour une série de formats courts à diffuser en 2019.

### **1/ Co-production d'une série de formats courts dans le cadre de séries manias**

Dans le cadre de la 1<sup>ère</sup> édition du festival SERIES MANIAS, qui se déroulera à Lille du 27 avril au 5 mai, les chaînes Wéo Nord-Pas de calais et Wéo Picardie, en partenariat avec le Conseil régional Hauts de France, lance un appel à projets pour produire une mini-série.

PICTANOVO assurera le soutien technique de la sélection du producteur lauréat. Celle-ci sera assurée par le comité de lecture télévision régionale mis en place en 2017.

#### **LE PRINCIPE**

Produire une série de 10 à 15 épisodes de 2 minutes maxi (à préciser dans le projet), qui seront tournés / montés entre le 20 et le 30 avril (sur un ou plusieurs jours, à préciser par la

production) et qui seront diffusés sur la même période sur la chaîne et ses différents supports de diffusion. Les épisodes ne seront pas « feuilletonants ».

Le lieu de tournage sera unique et, si possible, en extérieur. En effet, nous souhaitons faire de cette étape de la production un moment d'animation dans le cadre du festival. Exemple : la Grand'place de Lille, un café, le hall d'un centre commercial du centre ...

Si nécessaire, la chaîne peut mettre un espace clos à disposition, en centre-ville de Lille, à usage de studio non-équipé.

### LES CONDITIONS DE REALISATION

La série devra avoir une résonance avec la région Hauts de France (esprit, histoire, personnage, culture, actualités...) et pourra aussi faire appel, si possible, à nos téléspectateurs (pour figuration et silhouettes). Ceux-ci seront recrutés par la chaîne, selon un cahier des charges proposé par le producteur. Nous souhaitons que cette opération concerne le plus grand nombre de nos publics.

L'écriture du projet devra prendre en compte une diffusion « digital first » sur les réseaux sociaux de la chaîne et du groupe Rossel La Voix.

### FINANCEMENTS

La chaîne s'engage sur un apport en co-production de 35 k€ hors taxes. Elle pourra également intervenir en fourniture des moyens de post-production hors mixage et étalonnage ainsi que sur le support à la production (détachement d'un collaborateur auprès du producteur en production et d'un community manager pour la mise en œuvre de la partie digitale).

### REMISE DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les dossiers devront être adressés à [cdeglave@weo.fr](mailto:cdeglave@weo.fr) avant le 28 février 2018. Ils devront comporter :

- pitch et concept de la série – indiquer le nombre d'épisodes
- Fiche personnages
- Note d'intention
- Scénario (avec 1 épisode dialogué)
- Budget
- Descriptif du projet de diffusion digitale (notamment les propositions d'enrichissement).

## **2/ Aide à l'écriture et au développement d'une série de formats courts pour 2019**

La chaîne envisage de reconduire l'opération en 2019, sur le même modèle, année de son 10<sup>ème</sup> anniversaire en Nord – Pas de calais.

Format : 10 à 15 épisodes de 2 minutes maxi

Conditions : diffusion multi-canaux et ayant trait à une histoire, un fait ou un contexte régional.

Financement : 15 k€.

Dépôt des dossiers : [cdeglave@weo.fr](mailto:cdeglave@weo.fr) avant le 30 juin 2018



## **APPEL A PROJETS POUR L'ECRITURE ET LA PRODUCTION D'UNE SERIE DE FORMATS COURTS**

**Janvier 2018**

Dans le cadre du contrat d'objectifs et de moyens qui lie ses deux chaînes à la Région Hauts de France, Wéo souhaite lancer deux appels à projets pour co-produire une série de formats courts. Ils concernent exclusivement les producteurs constitués en société commerciale. 3 éléments ont déclenché cette décision éditoriale :

- Ce format suscite de plus en plus d'intérêts des publics et permet de mettre en scène des histoires de proximité
- il est particulièrement adapté à une diffusion multi-supports
- Notre région accueille le festival Séries Manias du 27 avril au 5 mai et la chaîne souhaite accompagner cet événement important pour le territoire.

Aussi, STM, éditeur de Wéo lance deux appels à projets :

1/ co-production d'une série de formats courts dans le cadre de séries manias

2/ aide à l'écriture pour une série de formats courts à diffuser en 2019.

### **1/ Co-production d'une série de formats courts dans le cadre de séries manias**

Dans le cadre de la 1<sup>ère</sup> édition du festival SERIES MANIAS, qui se déroulera à Lille du 27 avril au 5 mai, les chaînes Wéo Nord-Pas de calais et Wéo Picardie, en partenariat avec le Conseil régional Hauts de France, lance un appel à projets pour produire une mini-série.

PICTANOVO assurera le soutien technique de la sélection du producteur lauréat. Celle-ci sera assurée par le comité de lecture télévision régionale mis en place en 2017.

#### **LE PRINCIPE**

Produire une série de 10 à 15 épisodes de 2 minutes maxi (à préciser dans le projet), qui seront tournés / montés entre le 20 et le 30 avril (sur un ou plusieurs jours, à préciser par la

production) et qui seront diffusés sur la même période sur la chaîne et ses différents supports de diffusion. Les épisodes ne seront pas « feuilletonants ».

Le lieu de tournage sera unique et, si possible, en extérieur. En effet, nous souhaitons faire de cette étape de la production un moment d'animation dans le cadre du festival. Exemple : la Grand'place de Lille, un café, le hall d'un centre commercial du centre ...

Si nécessaire, la chaîne peut mettre un espace clos à disposition, en centre-ville de Lille, à usage de studio non-équipé.

### LES CONDITIONS DE REALISATION

La série devra avoir une résonance avec la région Hauts de France (esprit, histoire, personnage, culture, actualités...) et pourra aussi faire appel, si possible, à nos téléspectateurs (pour figuration et silhouettes). Ceux-ci seront recrutés par la chaîne, selon un cahier des charges proposé par le producteur. Nous souhaitons que cette opération concerne le plus grand nombre de nos publics.

L'écriture du projet devra prendre en compte une diffusion « digital first » sur les réseaux sociaux de la chaîne et du groupe Rossel La Voix.

### FINANCEMENTS

La chaîne s'engage sur un apport en co-production de 35 k€ hors taxes. Elle pourra également intervenir en fourniture des moyens de post-production hors mixage et étalonnage ainsi que sur le support à la production (détachement d'un collaborateur auprès du producteur en production et d'un community manager pour la mise en œuvre de la partie digitale).

### REMISE DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les dossiers devront être adressés à [cdeglave@weo.fr](mailto:cdeglave@weo.fr) avant le 28 février 2018. Ils devront comporter :

- pitch et concept de la série – indiquer le nombre d'épisodes
- Fiche personnages
- Note d'intention
- Scénario (avec 1 épisode dialogué)
- Budget
- Descriptif du projet de diffusion digitale (notamment les propositions d'enrichissement).

## **2/ Aide à l'écriture et au développement d'une série de formats courts pour 2019**

La chaîne envisage de reconduire l'opération en 2019, sur le même modèle, année de son 10<sup>ème</sup> anniversaire en Nord – Pas de calais.

Format : 10 à 15 épisodes de 2 minutes maxi

Conditions : diffusion multi-canaux et ayant trait à une histoire, un fait ou un contexte régional.

Financement : 15 k€.

Dépôt des dossiers : [cdeglave@weo.fr](mailto:cdeglave@weo.fr) avant le 30 juin 2018